



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

le 12.02.1979 à 20h30

Absents excusés : Mme PICKERING - MM. LELONG et RICHARD.

Etaient également présents : Mme MAILLE et M. J.F.PICOU du B.A.S.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel LAUDIJOIS.

Monsieur G. BERNARD donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion du 16 janvier et invite le Conseil Municipal à examiner les points suivants :

POUR DELIBERATION :

- Indemnité de logement de F.507,50 mensuellement, à donner à Monsieur POILLEUX, nouvel instituteur.

- S.I.V.O.M. : Transport d'élèves vers CREIL et CHANTILLY pour les élèves des C.E.S. La participation des parents serait de F.20,00 par semaine pour Chantilly.

Le Conseil donne son accord.

- Des cours de secourisme seront donnés à Nanteuil, s'adresser à la Croix Rouge Française, Mairie de Nanteuil.

- Lettre de l'U.R.S.S.A.F. pour déclaration des salaires versés pendant le 4ème trimestre 1975, sous peine d'amende.

- Pour la dératisation, demande d'un devis pour fourniture d'appâts empoisonnés à la commune.

- Cours de gymnastique et d'éducation physique au gymnase de Nanteuil pour les enfants nés en 1970 - 1971 - 1972, tous les vendredis de 17h00 à 18h00.

Il sera demandé aux familles :

F.3,00 pour un enfant par séance

F.3,50 pour deux enfants.

- B.A.S.- Répartition d'une somme de F.320.000.- entre les communes quinont signé le P.A.P. 15. Chacune d'elles ayant la possibilité d'investir pour le 3ème Age jusqu'à un plafond de F.25.000.- subventionné à 70 %.

Le Conseil propose d'essayer d'obtenir la subvention maximum avec un financement de F.7.500.-

A 22h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.